



DECLARATION DE L'UNSA EDUCATION AU CTSD DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2012

Monsieur le Directeur académique,

Nous vivons la dernière rentrée Chatel. « Ouf ! » serions-nous tentés de nous exclamer ! Mais hélas, les conditions de la rentrée ne seront pas modifiées en profondeur, puisqu'elles relèvent des orientations budgétaires de 2012. On est encore sur la lancée de la politique de Nicolas Sarkozy, mais en phase de décélération, grâce au collectif budgétaire qui a permis de réinjecter 1000 postes dans le primaire et 355 dans le second degré dont 280 de professeurs, auxquels viennent s'ajouter les emplois aidés.

Tout comme l'assouplissement horaire des stagiaires, ce sont des signaux forts pour les personnels qui reçoivent enfin de la considération alors qu'ils étaient accoutumés à recevoir des injonctions parfois teintées de mépris.

Ainsi, même si nombre de difficultés subsistent, cette rentrée est plus légère aux personnels et à la communauté éducative car depuis mai dernier le ton et la méthode ont changé. L'École de la République n'est plus présentée comme un fardeau coûteux mais comme un nécessaire investissement de la Nation. Les personnels ne sont plus renvoyés au rang de simples exécutants corvéables, mais appréciés comme des professionnels reconnus. La concertation n'est plus une simple formalité vide de sens, mais un élément

d'élaboration collective des évolutions. L'UNSA-Éducation entend jouer pleinement son rôle d'organisation réformiste pour que le débat qui a été lancé aboutisse à construire l'école du XXI^{ème} siècle. Tout en s'inscrivant dans la tradition républicaine, il faudra que cette école soit adaptée à son époque en prenant enfin à bras-le-corps la question de la réussite scolaire de tous, donc celle de la difficulté et donc celle de l'échec scolaire.

Évidemment, cette dernière rentrée Chatel ne peut être jugée satisfaisante par les enseignants de la Somme, contrairement au point de vue que vous avez présenté sur l'antenne de la radio France Bleue Picardie, le matin de la rentrée.

Outre les difficultés que l'on connaît bien depuis le dernier quinquennat : classes toujours plus chargées, difficultés de remplacement, disparition des RASED, absence de formation continue, cette année pourrait débuter par un conflit avec la rue de Grenelle concernant les renouvellements d'EVS, notamment sur les emplois d'aide administrative aux directeurs d'écoles.

La situation est alarmante. La chute de ces moyens est brutale. Avec des conséquences directes sur les personnes qui n'ont pas vu leurs contrats renouvelés et les écoles qui voient disparaître des moyens indispensables : de - 25% à - 50 % selon les départements. Dans la Somme, nous n'avons pas encore de chiffre précis mais il devrait approcher les 50% !

Nous attendons rapidement des signaux d'évolution positive. Pour l'UNSA-Éducation, les directeurs sont l'un des maillons essentiels de la refondation de l'école primaire.

Leur charge de travail n'ayant pas cessé d'augmenter ces dernières années, entre autres par la multiplication des enquêtes en tous genres, il est impératif de leur donner cette aide administrative reconnue nécessaire par un protocole d'accord signé en 2006 par le ministre De Robien.

Signalons au passage que cette surcharge de travail est également ressentie par nos collègues des classes de CM2 qui doivent procéder à la validation du pallier n°2 du socle commun, remplir le LPC et une foule d'attestations...

Autre sujet d'inquiétude à cette rentrée, l'enseignement des langues vivantes. La suppression des postes d'intervenants en langue et des enseignants

itinérants risque de provoquer des situations de tension dans les équipes dont les membres ne sont pas habilités. L'UNSA-Éducation ne tolèrera aucune pression sur les enseignants qui ne souhaitent pas s'inscrire pour participer aux stages et n'effectueraient pas cet enseignement.

Pour terminer sur le premier degré, l'UNSA-Éducation ne peut commencer cette nouvelle année scolaire sans aborder le sujet qui préoccupe l'intégralité des professeurs des écoles, à savoir, les mutations intra départementales plus connues sous le nom de mouvement.

Alors qu'il est reconnu par les services départementaux qu'aucune amélioration n'est constatée suite à l'application des nouvelles modalités depuis trois ans, l'UNSA-Éducation ne peut comprendre cet acharnement à refuser le retour au mouvement en deux phases avec saisie de vœux pour chacune et sans obligation de vœux géographiques que la profession réclame activement.

Dans le second degré, les effectifs souvent chargés empêchent là encore un réel suivi des élèves en difficulté, et la mise en place dans des conditions satisfaisantes de l'accompagnement personnalisé dans les lycées.

Mais nous voulons insister sur les conditions particulièrement difficiles que rencontrent deux catégories d'enseignants dans l'exercice de leur mission : les TZR et les contractuels.

Dans la plupart des disciplines, les remplaçants ne sont pas assez nombreux. Ceux qui restent sont souvent nommés sur deux, ou trois établissements avec des emplois du temps et des déplacements qui pèsent sur leur quotidien et nuisent à leurs pratiques professionnelles. Pour pallier le manque de personnels titulaires, le rectorat a recours à des contractuels. Certains, ayant bénéficié d'un CDI ne sont affectés que sur un mi-temps, avec un demi-traitement. Où est le bénéfice pour ces personnels qui s'investissent depuis longtemps dans ce métier ? C'est ainsi que le rectorat d'Amiens fait entrer ces enseignants dans la catégorie des travailleurs pauvres. Nous avons dénoncé cette situation auprès des autorités académiques et du ministère.

Pour l'UNSA-Education, la future loi d'orientation doit s'appuyer sur davantage de moyens pour que cessent ces situations que nous dénonçons sans relâche depuis tant d'années. L'affectation des 60.000 emplois sur les 5 ans du quinquennat devra permettre la restauration d'une véritable formation initiale et continue pour les personnels.

Ils devront aller prioritairement au traitement de la difficulté scolaire et devront donc pour l'essentiel concerner le bloc de la scolarité obligatoire que constituent l'école primaire et le collège. Cela doit permettre à tous d'acquérir le socle commun redéfini. L'organisation des apprentissages doit prévenir la difficulté scolaire plutôt qu'y remédier, ce qui veut dire privilégier le travail en groupes de taille variable pour permettre une observation fine de l'origine des difficultés d'apprentissage afin de proposer des démarches adaptées à chacun. Cela impose la présence d'enseignants en nombre supérieur à celui des classes, et des équipes de RASED au complet.

Il faudra faire confiance aux équipes, les former, les accompagner sans les bousculer ni les rudoyer comme nous l'avons vécu encore récemment.

L'UNSA-Education sera exigeante pour que les changements qui doivent être réels et profonds se fassent dans l'intérêt des élèves mais préservent l'intérêt des personnels.